

MAIRIE de LE PRADET  
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du Conseil Municipal  
de la Commune de LE PRADET

SEANCE DU 25 JANVIER 2016

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
33	33	33

N° 16-DCM-DGS-008

**L'AN DEUX MILLE SEIZE & LE VINGT-CINQ JANVIER** à quinze heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Hervé STASSINOS, MAIRE.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Janvier 2016

**OBJET DE LA DELIBERATION : DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL ET  
INSTALLATION DU SUIVANT SUR LA LISTE**

**PRESENTS** : Mmes et MM. Hervé STASSINOS – Christian GARNIER – Valérie RIALLAND – Lionel RIQUELME – Josiane SICCARDI – Pascal CAMPENS – Cécile GOMEZ – Jean-François PLANES – Bérénice BONNAL – Jean-Michel PEYRATOUT – Daniel DUVOUX – Daniel VESSEREAU – Paul MOUROT – Michel LUCIANI – Jean-Claude VEGA – Bénédicte LE MOIGNE – Viviane TIAR – Denis CHAMBI – Valérie AUBRY – Jean-Marc ILLICH – Céline PRATI-AIGUIER – Magali VINCENT – Marie-Paule DELAROCQUE – Yves PARENT – Nicole VACCA – Bernard PEZERY – Frédéric FIORE – Stéphane BELTRA – Jennifer DELI – Christelle DEHAYE

**POUVOIRS** : Agnès BIASUTTO à Michel LUCIANI  
Gaëlle REBEC à Céline PRATI-AIGUIER  
Dominique ROLLAND à Jean-Michel PEYRATOUT

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Magali VINCENT

=====

**M. Le Maire donne lecture de l'exposé suivant :**

L'assemblée est informée que par courrier reçu en mairie le 06 janvier 2016, Monsieur Pierre-Laurent CHABLE, a signifié au Maire sortant sa démission du Conseil municipal du Pradet.

Monsieur le Préfet a en été informé conformément aux dispositions de l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la rédaction de l'article L. 270 du Code Électoral, la personne suivante de la liste « Le Pradet bleu marine » dont faisait partie Monsieur Pierre-Laurent CHABLE, positionnée immédiatement après la dernière personne élue lors du scrutin municipal, est appelée à prendre les fonctions de Conseiller Municipal.

La personne suivante est Madame Christelle DEHAYE.

Il est donc pris acte de la démission de Monsieur Pierre-Laurent CHABLE, effective depuis le 06 Janvier 2016, et de son remplacement par Madame Christelle DEHAYE.

- S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures.

Signé : Le Maire, Hervé STASSINOS



Acte exécutoire en application  
de l'article 2 de la loi du 2 mars 1982.

Transmis au contrôle de légalité le :

05 FEV. 2016

Publié ou notifié le :

11 FEV. 2016

Le Maire,

